

Procédure pour la prise d'une licence : certificat médical ou questionnaire de santé ?

obtention certificat médical Année N	questionnaire de santé Année N + 1	questionnaire de santé Année N + 2	obtention certificat médical Année N	questionnaire de santé Année N + 1	questionnaire de santé Année N + 2	obtention certificat médical Année N	questionnaire de santé Année N + 1	questionnaire de santé Année N + 2	Et ainsi de suite....
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	

Le questionnaire de santé se trouve dans le Spidweb, espace monclub, prendre l'ongle administratif/club puis téléchargement.

Les joueurs répondent au questionnaire de santé. **Si un seul « OUI » est coché**, un certificat médical redevient obligatoire.

En cas d'arrêt d'un an, obligation de consulter un médecin pour un avoir un nouveau certificat médical.

Concernant ce certificat médical, vous pouvez consulter le site : sports.gouv.fr

